

LE MARCHÉ UNIVERSITAIRE DES MAÎTRES DE CONFÉRENCES EN ÉCONOMIE ET EN GESTION EN FRANCE

Comparaison des évolution et tendance de l'offre et de la demande entre 2001 et 2020

Andrea Guido

Paris School of Business

Antoine Malézieux¹

CEREN, EA 7477, Burgundy School of Business – Université Bourgogne Franche-Comté

Cet article explore les dynamiques du marché du travail des maîtres de conférences (MCF) en économie et en gestion en France au cours des vingt dernières années. En utilisant des données de sources variées, nous analysons les évolutions du nombre de docteurs, des candidatures à la qualification, des qualifications et des postes de MCF publiés. Nos résultats montrent qu'en économie, le nombre de docteurs a atteint un pic en 2010 avant de diminuer, avec une augmentation des candidatures à la qualification et du taux de qualification, mais une compétition intensifiée pour les postes. En gestion, le nombre de docteurs a augmenté jusqu'en 2009 puis a stagné, avec une explosion des candidatures à la qualification dans les années 2010 sans augmentation du taux de qualification, et une compétition accrue pour les postes malgré un nombre de postes disponibles toujours plus élevé qu'en économie. Enfin, nous proposons des pistes pour expliquer ces tendances et soulignons la nécessité de collecter davantage de données pour une compréhension plus approfondie.

Mots clés : méta-recherche, économie, maître de conférences, docteur, LRU.

1. Les auteurs remercient Marta Ballatore, Noémie Bobin, Clément Bosquet, Serge Blondel, Denis Claude, Marc Deschamps, Nathalie Etchart-Vincent, Danièle Farès, Agnès Festré, Yannick Gabuthy, Nicolas Jacquemet, Bruno Jeandidier, Mathieu Lefebvre, Alexandre Mayol, Antoine Pietri, Angela Sutan pour leurs conseils lors de la rédaction de cet article. Les auteurs remercient tout particulièrement Vincent Touzé et un relecteur anonyme. Les données réunies pour cette étude sont en accès libre.

Les sciences économiques ont fait émerger des théories liées au travail, telles que celles du capital humain, et l'idée même d'un marché du travail où offre (ménages) et demande (entreprises) se rencontrent. Les contributions des sciences de gestion et du management ont quant à elles fait naître la gestion des ressources humaines.

Ces deux disciplines, bien qu'ayant des objets d'étude différents², partagent une proximité institutionnelle forte puisque dans les premiers cycles d'enseignement universitaire (niveau licence), elles sont la plupart du temps enseignées conjointement en partageant un tronc commun. En fonction des choix de filière après le baccalauréat et de spécialisation en master après la licence, l'offre d'enseignement s'adapte en ajustant le nombre de postes ouverts au recrutement. Il fut même une époque où l'économie et la gestion étaient rassemblées pour s'enseigner à côté du droit alors que des sciences dites « économiques et sociales » étaient enseignées, à part, comme une « matière conçue comme un ensemble, plus ou moins intégré, de sciences sociales telles l'économie, la sociologie, la science politique, voire, à certaines époques, l'anthropologie, la démographie, l'histoire économique et sociale » (Chatel et Grosse, 2015).

Cette proximité académique est renforcée par une forte demande d'enseignants-chercheurs dans ces filières, alimentée par un grand nombre d'étudiants en économie et gestion. Pour répondre aux besoins spécifiques de chaque discipline, les universités ajustent leur offre d'enseignement et leurs recrutements. Cette gestion différenciée des postes reflète également la concurrence qui existe entre ces deux domaines pour attirer des enseignants-chercheurs qualifiés, en particulier dans un contexte de mondialisation de l'enseignement supérieur où la concurrence internationale pour recruter les meilleurs éléments est forte.

Cependant, très peu de recherche jusqu'à présent n'a inscrit l'analyse de l'offre et la demande de postes d'enseignants-chercheurs dans ces deux disciplines. Encore moins de chercheurs se sont spécifi-

2. D'après le collège scientifique de la FNEGE (2016), les sciences de gestion « constituent un corps autonome de connaissances qui a pour objet d'éclairer l'action conduite de façon collective par des groupes humains organisés : entreprises, associations, administrations, etc. ». D'après Stiglitz, Lafay et Walsh (2014), la science économique « étudie comment les individus, les entreprises, les pouvoirs publics et d'autres organisations sociales font des choix et comment ces choix déterminent la façon dont sont utilisées les ressources de la société ».

quement penchés sur le marché du travail académique dans le contexte français.

Le but du présent article est d'étudier la création et le stock de postes de maître de conférences (MCF) en France depuis une vingtaine d'années, en économie et en gestion, sections 05 et 06 du Conseil national des universités (CNU). Ces disciplines ont été sélectionnées car elles sont par nature reliées et poreuses entre elles. Elles forment d'ailleurs un même groupe (le groupe II) au sein de la première grande discipline du CNU (Droit, sciences politiques, économiques et de gestion).

Notre article est exploratoire et le premier, à notre connaissance, à fournir un état des lieux comparatif sur une longue période. En effet, même si le Service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Direction des ressources humaines du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche publie régulièrement des notes faisant les bilans des campagnes de recrutement et de qualification, ces données sont éparées et annuelles. Elles ne permettent donc pas de comprendre les évolutions à moyen et long terme de ces effectifs. De plus, ces notes ne se focalisent pas spécifiquement sur les MCF de la section 05/06.

Le second objectif est de faire état des évolutions récentes, loin des avis subjectifs des parties prenantes. La situation est-elle pire qu'avant ? Ou au contraire, s'améliore-t-elle pour les personnels et les docteurs de ces disciplines ? Ensuite, quelles sont les pistes pour expliquer ces évolutions ? C'est-à-dire, sont-elles liées à une évolution démographique qui engendrerait des changements dans la dynamique d'inscription, ou au contraire, liées aux réformes récentes, telles que la Loi relative aux libertés et responsabilités des universités (dite loi LRU, n° 2007-1199), qui ont pu modifier l'offre de postes.

Encadré. Le devenir des docteurs

Que deviennent les docteurs de l'enseignement supérieur ? Comme stipulé en introduction, il existe de nombreux débouchés, qui varient entre les disciplines des sciences économiques et des sciences de gestion, et qui dépassent le périmètre de cet article. Une carrière de maître de conférences (MCF) à l'université n'est pas le seul débouché possible. Pour les économistes, d'autres carrières incluent des postes au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), à l'Institut national

de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), et dans les banques centrales. Pour les gestionnaires, la part des écoles de commerce qui recrutent des docteurs augmente, parallèlement à l'accroissement du nombre d'étudiants dans le secteur privé. Il est également possible de devenir professeur des universités en réussissant le premier concours national d'agrégation de l'enseignement supérieur (Tourbeaux et Beurenaut, 2018). Ce concours a lieu tous les deux ans, avec une alternance entre les deux disciplines. Pour la section 05 (économie), ce concours n'a pas été reconduit depuis 2014 (Cosnard et Cartapanis, 2019). Enfin, la recherche privée et les postes de cadre de direction dans le secteur privé non académique représentent une autre possibilité. Malheureusement, les données manquent pour quantifier précisément ces phénomènes.

Chaque année, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche publie un état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France, fournissant quelques informations sur le devenir des docteurs. Ces informations sont souvent éparpillées et varient d'une année sur l'autre. Le rapport le plus récent publié en 2024 montre que les docteurs de l'année 2018 en sciences économiques et de gestion, en poste trois ans après l'obtention de leur diplôme, étaient 58,2 % à travailler dans le secteur académique, 17,6 % dans le secteur public hors académique, 4,3 % dans le secteur privé (R et D), et 19,9 % dans le secteur privé hors R et D et académique (MESRI, 2024).

Le présent article se penche exclusivement sur le marché universitaire des MCF. Il y a évidemment d'autres carrières possibles pour les titulaires de doctorat en sciences économiques ou sciences de gestion, au sein du Centre national pour la recherche scientifique (CNRS), des écoles de commerce, ou encore dans la recherche dans les entreprises privées (voir encadré). À notre connaissance, il n'existe pas de statistiques sur la publication de ces postes. Ils sont donc exclus du champ de cette recherche.

Notre travail s'inscrit aussi dans une perspective de « méta-recherche », c'est-à-dire de la recherche sur la recherche, afin de prendre du recul sur les acteurs et la façon dont l'analyse en économie et en gestion est « produite » en France. Une lignée de travaux se penche par exemple sur la façon dont les docteurs accèdent à un poste de MCF (Bonnal et Giret, 2010), s'il y a une prime au localisme (Bouba-Olga, Grossetti et Lavigne, 2008), sur la manière dont la localisation ou les pairs d'enseignants-chercheurs affectent leur productivité (Bosquet

et Combes, 2017 ; Bosquet *et al.*, 2022), ou encore l'impact du genre des docteurs sur la décision de postuler et l'accès aux promotions (Bosquet, Combes et García-Peñalosa, 2019).

Nos résultats sont organisés en trois axes principaux. Tout d'abord, nous décrivons le nombre de postes et l'intensité de la concurrence sur le marché du travail français des MCF en économie et en gestion, en comparant ces deux disciplines. Nous construisons pour cela différents indicateurs de tension (ratio postes créés par qualifiés, ratio postes créés par stock de qualifiés, taux de postes préemptés par mutation et détachement...). Ensuite, nous analysons le « stock » de MCF en poste, son évolution ainsi que son âge moyen. Enfin, nous offrons des pistes explicatives pour les évolutions constatées.

En économie, le nombre de docteurs a fluctué au cours des deux dernières décennies avec un pic en 2010, suivi d'une tendance à la baisse accentuée par la crise de la Covid-19. Les candidatures à la qualification ont généralement suivi le nombre de docteurs, et le taux de qualification a augmenté, indiquant une amélioration de la préparation des candidats. Cependant, la compétition pour les postes s'est intensifiée, avec un ratio de qualifiés par poste augmentant significativement. En gestion, le nombre de docteurs a aussi augmenté jusqu'en 2009 puis stagné, voire diminué. Les candidatures à la qualification ont explosé dans les années 2010, mais le taux de qualification est resté stable. La compétition pour les postes de MCF a également augmenté, bien que le nombre de postes disponibles soit toujours resté plus élevé qu'en économie.

Ces deux disciplines subissent une diminution du nombre de postes offerts associée à une augmentation de la compétition (stocks de docteurs qualifiés potentiellement candidats) après 2009. Le stock de MCF en économie a stagné puis diminué, tandis qu'il a continué à croître en gestion. L'âge moyen des MCF en poste a également augmenté, reflétant une difficulté accrue pour les jeunes docteurs à obtenir des postes.

Les dynamiques observées peuvent être au moins partiellement expliquées par des évolutions démographiques (nombre de bacheliers exprimant le souhait de suivre une licence en économie et gestion) et des réformes institutionnelles telles que la loi LRU mise en place à partir de 2007. Bien que les données montrent une corrélation entre ces facteurs et la diminution des postes, il n'est pas possible d'établir un lien causal direct.

1. Le recrutement des MCF et les évolutions récentes à l'université française

Nous offrons ici un aperçu aux non-initiés du processus de recrutement des MCF en France, et des principales évolutions à l'université ces dernières années.

1.1. Être MCF en France

Le corps des MCF a été créé par la Loi n° 84-52, dite Savary, le 26 janvier 1984. Les MCF sont (quasi) nécessairement docteurs, titre obtenu après validation de leur thèse de doctorat. Faisant suite au diplôme final de second cycle, aujourd'hui le master, une thèse est menée dans un laboratoire universitaire pendant généralement un minimum de trois ans, dirigée par un (ou des) directeur(s) de thèse et soutenue publiquement devant un jury. Chaque doctorant est inscrit administrativement et pédagogiquement au sein d'une école doctorale (sauf les cas de cotutelles), elle-même située dans un établissement habilité à délivrer le titre de docteur.

Préalablement à la présentation au concours de MCF, les candidats ayant obtenu une thèse en France doivent avoir acquis leur qualification aux fonctions de MCF auprès du CNU. Pour acquérir cette qualification, ceux-ci envoient à la section en lien avec leur discipline de recherche (ici, les sections 05 et 06), en plusieurs exemplaires, un dossier constitué : d'un curriculum vitæ contenant notamment leur expérience d'enseignement, d'une copie de leurs travaux, ouvrages et articles. Le dossier du candidat est ensuite évalué par deux rapporteurs provenant de ladite section et fait l'objet d'un avis de leur part afin d'être (ou non) qualifié à l'issue d'un vote de la section.

Les concours de MCF se décomposent en plusieurs phases. Tout d'abord, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche fixe le calendrier ainsi que le nombre de postes ouverts dans chacune des universités par arrêté. Ensuite, les universités publient les postes dont elles disposent et les candidats au concours remplissent un dossier similaire à celui pour la qualification. Pour chaque poste, un comité de sélection – composé d'enseignants-chercheurs externes et internes à l'université qui recrute – est nommé par le (la) président(e) de l'université afin d'auditionner les candidats retenus. Enfin, à l'issue de ces auditions, le comité réalise un classement des candidats sélectionnés, qui doivent alors décider s'ils acceptent (ou non) les postes pour lesquels ils ont été choisis. Une ou plusieurs années peuvent s'écouler

entre la date de soutenance de thèse et le concours de MCF, durée durant laquelle le docteur peut avoir recours à des contrats d'attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) ou à des contrats postdoctoraux (postdoc). Depuis la loi LRU, le candidat peut aussi être recruté en tant que MCF contractuel, contrat à durée déterminée (par exemple, trois ans) avec une charge d'enseignement similaire à celle d'un MCF (c'est-à-dire 192 heures en équivalent travaux dirigés).

Après leurs publications, certains postes peuvent être préemptés par des candidats déjà MCF, en poste dans un autre établissement, lorsqu'ils correspondent au profil du poste. Cela a généralement lieu en cas de rapprochement de conjoint ou de volonté de mutation géographique. Si ces postes sont effectivement pourvus par détachement ou mutation, ils ne sont donc finalement pas ouverts au concours³.

1.2. Perspective sur les universités françaises : loi LRU, recrutement d'enseignants-chercheurs et hausse des étudiants à l'université

Le système d'enseignement supérieur et de recherche français a connu une rupture sans précédent avec la loi LRU. Cette loi visait à réformer le mode de fonctionnement des universités, leur permettant d'accéder à l'autonomie budgétaire et de gérer leurs ressources humaines et leur patrimoine immobilier. Les objectifs affichés étaient d'améliorer la performance du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, en autorisant les universités à « recruter leurs enseignants et leurs chercheurs, moduler leurs rémunérations et revaloriser leur situation, choisir leurs filières d'enseignement, optimiser l'utilisation de leurs locaux, nouer des partenariats » (selon la lettre de mission adressée par le président de la République à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le 5 juillet 2007).

Cette loi s'inscrivait dans un contexte de double hausse, celle du nombre d'enseignants-chercheurs et celle du nombre des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur. Les enseignants-chercheurs et contractuels sont passés de 39 525 en 1992 à 54 325 en 2007 (Cystemann et Aimé, 2019). Depuis 2010, les effectifs des personnels de l'enseignement supérieur sont étonnamment stables avec notamment une décreue du nombre de MCF (-3 % entre 2010 et 2020 ; voir Adedokun et Tourbeaux, 2021).

3. Le cas exceptionnel où certains docteurs fraîchement diplômés peuvent devenir directement professeur des universités, via le concours d'agrégation du supérieur, est cependant laissé de côté dans l'analyse présente. Ce concours a notamment été supprimé en 2021 en économie.

La massification de l'accès à l'enseignement supérieur a aussi entraîné une hausse historique des inscriptions, avec 858 000 étudiants inscrits à l'université en 1980 contre 1 430 000 en 2010 et 1 650 000 en 2020 (Marlat et Perraud-Ussel, 2021). Les filières principales où les MCF en économie sont susceptibles d'intervenir (administration économique et social, économie, économie-gestion) ont aussi connu une augmentation semblable. Depuis 2010, le nombre d'étudiants inscrits dans ces licences est passé de 44 465 en 2010 à 53 191 en 2020, soit une augmentation de presque 20 %. Cela se traduit logiquement par une baisse per capita des moyens alloués, avec un coût par étudiant à l'université diminuant constamment depuis 2010 (11 190 € en 2010, 10 110 € en 2019), ce dernier étant déjà le plus mal loti des étudiants du supérieur⁴.

L'autonomie des universités et l'équilibre budgétaire se sont faits au moins en partie au prix de gels d'emploi et de non-remplacements de départs à la retraite (Cystemann et Aimé, 2019), ainsi qu'au recours à des agents contractuels (Espínola, 2018). Le nombre de postes de MCF ouverts au concours toutes sections CNU confondues est passé de 2 194 en 2009 à 1 070 en 2019 (Gossa et Figon, 2022). Si le contexte de hausse du nombre d'étudiants inscrits à l'université a persisté, cela s'est probablement traduit par un ratio étudiants/enseignant plus élevé, une dégradation des conditions d'enseignement, une hausse de la charge administrative, allant de pair avec une précarisation du métier d'enseignant-chercheur, au moins en début de carrière (délais dans l'obtention d'un premier poste pérenne).

2. Méthodologie

La totalité des thèses françaises référencées depuis 1985 présentes sur theses.fr ont été extraites de la base de données correspondante en date du 8 janvier 2024⁵. Theses.fr est le moteur de recherche des thèses de doctorat en France. Ce moteur héberge plus de 500 000 thèses en préparation et soutenues en France depuis 1985, avec le texte intégral lorsqu'il est disponible en ligne. Chaque établissement a la responsabilité de transmettre les thèses soutenues en leur sein et d'enregistrer leurs informations correspondantes (noms des

4. Pour rappel, un étudiant en classes préparatoires aux grandes écoles coûte 15 710 € par an contre 14 270 € en section de technicien supérieur, qui englobe notamment les BTS (MESRI, 2021).

5. <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/theses-soutenues-en-france-depuis-1985/>

docteurs, écoles doctorales, établissements, dates de début et de fin de thèse, etc.). Une minorité d'occurrences semblent poser problème⁶. De plus, nous avons extrait les nombres de candidatures à la qualification, les nombres de qualifiés, ainsi que les nombres de postes ouverts au concours en sections 05 et 06 disponibles chaque année, via le site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche⁷. Le nombre d'étudiants inscrits chaque année depuis 2006/2007 dans une formation en économie ou gestion a été extrait de la base de données correspondante des principaux diplômes et formations préparés dans les établissements publics sous tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur⁸. Pour obtenir les informations sur les nombres de MCF en économie ou gestion actuellement en poste, ainsi que leur classe d'âge, nous avons utilisé la base de données sur les enseignants titulaires de l'enseignement supérieur public (au niveau national)⁹.

3. Résultats

Nos résultats sont organisés en trois axes : d'abord, nous décrivons le nombre de postes et l'intensité de la concurrence sur le marché du travail français de MCF en économie et gestion, et nous comparons le marché du travail universitaire de ces deux disciplines dont les frontières sont poreuses. Ensuite, nous nous intéressons au « stock » de MCF en poste, son évolution ainsi que son âge moyen. Enfin, nous offrons des pistes afin d'expliquer les évolutions constatées.

3.1. État et évolution du marché institutionnel français de MCF

Les tableaux 1 et 2 présentent l'évolution de différents indicateurs liés à l'emploi universitaire des docteurs en économie et gestion entre 2001 et 2020. De gauche à droite, ils présentent le nombre de néo-docteurs, le nombre de candidatures à la qualification, le nombre de docteurs effectivement qualifiés, le taux de personnes qualifiées

6. Parmi les problèmes de theses.fr figurent l'impossibilité d'être sûr d'avoir sélectionné l'entièreté des doctorats car les recherches sont effectuées par les intitulés des écoles doctorales (un doctorat défendu en « économie-gestion » n'apparaîtra pas lorsque sont sélectionnés tous les doctorats en « économie »). De plus, si certaines informations n'ont pas été saisies, un doctorat bien que terminé continuera d'apparaître comme en cours.

7. <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr>

8. <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-principaux-diplomes-et-formations-prepares-etablissements-publics/information/>

9. <https://data.smartidf.services/explore/dataset/fr-esr-enseignants-titulaires-esr-public-national/>

(nombre de qualifiés sur nombre de candidats), le stock de personnes qualifiées à l'année t (qualifiés années t , $t-1$, $t-2$, $t-3$, moins le nombre de postes pourvus aux années $t-1$, $t-2$, $t-3$), le nombre de postes de MCF mis au concours, le nombre de postes de MCF effectivement disponibles (nombre de postes moins ceux dévolus aux détachements et mutations), le pourcentage de postes pourvus par détachement et mutation (nombre de postes pourvus via mutation et détachement / nombre de postes à pourvoir), le ratio Q/P désigne le nombre de néoqualifiés divisé par le nombre de postes effectifs et le ratio SQ/P, le stock de qualifiés divisé par le nombre de postes effectifs. Certaines de ces informations (nombre de postes, de candidatures à la qualification, de qualifications et de docteurs) sont retranscrites dans le graphique 1 pour l'économie et la gestion.

Tableau 1. Variables descriptives du marché du travail français des MCF en économie (section 05) de 2001 à 2020

Année	Nouveaux docteurs	Candidatures à la qualification	Qualifiés	Taux Q/C	Stock Q	Postes	Postes effectifs	Taux postes	Ratio Q/P	Ratio SQ/P
2020	240	261	136	0,52	491	45	39	0,13	3,49	12,59
2019	262	288	143	0,50	529	47	40	0,15	3,58	13,23
2018	269	291	152	0,52	555	39	34	0,13	4,47	16,32
2017	291	299	185	0,62	600	57	51	0,11	3,63	11,76
2016	314	297	179	0,60	574	57	45	0,21	3,98	12,76
2015	303	303	178	0,59	560	50	43	0,14	4,14	13,02
2014	280	309	185	0,60	530	50	39	0,22	4,74	13,59
2013	319	316	166	0,53	457	66	52	0,21	3,19	8,79
2012	308	313	190	0,61	424	79	68	0,14	2,79	6,24
2011	334	315	172	0,55	361	74	63	0,15	2,73	5,73
2010	337	336	127	0,38	320	81	67	0,17	1,90	4,78
2009	313	294	131	0,45	328	78	66	0,15	1,98	4,97
2008	292	272	132	0,49	353	81	68	0,16	1,94	5,19
2007	301	263	123	0,47	356	73	59	0,19	2,08	6,03
2006	241	249	121	0,49	383	61	52	0,15	2,33	7,37
2005	249	315	135	0,43	399	52	47	0,10	2,87	8,49
2004	231	314	133	0,42	433	64	57	0,11	2,33	7,6
2003	240	292	153	0,52	-	65	55	0,15	2,78	-
2002	242	339	144	0,42	-	61	54	0,11	2,67	-
2001	253	383	169	0,44	-	58	57	0,02	2,96	-

Tableau 2. Variables descriptives du marché du travail français des MCF en gestion (section 06) de 2001 à 2020

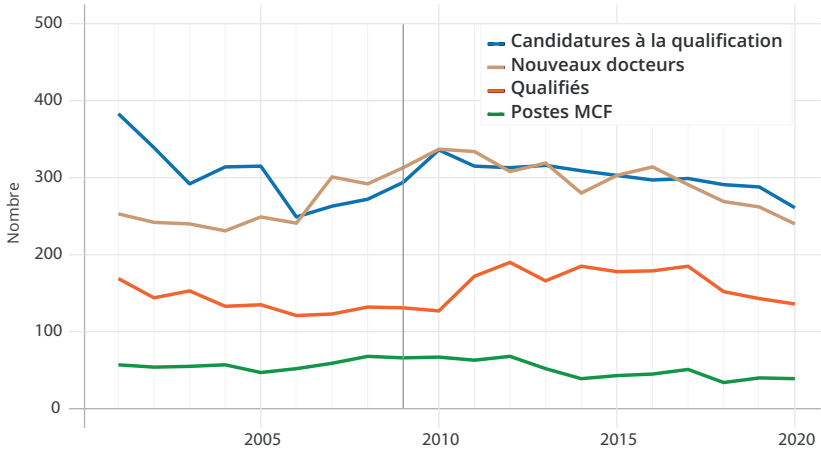
Année	Nouveaux docteurs	Candidatures à la qualification	Qualifiés	Taux Q/C	Stock Q	Postes	Postes effectifs	Taux postes	Ratio Q/P	Ratio SQ/P
2020	306	446	201	0,45	579	85	63	0,26	3,19	9,19
2019	346	436	196	0,45	554	85	60	0,29	3,27	9,23
2018	352	468	181	0,39	579	93	62	0,33	2,92	9,34
2017	340	476	200	0,42	596	98	77	0,21	2,60	7,74
2016	354	464	187	0,40	580	93	71	0,24	2,63	8,17
2015	303	500	230	0,46	536	79	71	0,10	3,24	7,55
2014	382	350	195	0,56	437	101	74	0,27	2,64	5,91
2013	353	361	198	0,55	387	105	85	0,19	2,33	4,55
2012	322	405	169	0,42	349	118	97	0,18	1,74	3,60
2011	359	250	134	0,54	313	92	77	0,16	1,74	4,06
2010	337	289	180	0,62	334	135	120	0,11	1,50	2,78
2009	339	273	162	0,59	268	112	99	0,12	1,64	2,71
2008	323	244	160	0,66	257	127	104	0,18	1,54	2,47
2007	300	310	144	0,46	240	131	109	0,17	1,32	2,20
2006	257	273	118	0,43	204	135	103	0,24	1,15	1,98
2005	234	292	128	0,44	162	103	81	0,21	1,58	2,00
2004	203	297	119	0,40	151	113	85	0,25	1,40	1,78
2003	171	234	96	0,41	–	114	91	0,20	1,05	–
2002	162	283	114	0,40	–	148	119	0,20	0,96	–
2001	206	300	129	0,43	–	120	97	0,19	1,33	–

data.gouv.fr/fr/datasets/theses-soutenues-en-france-depuis-1985/ et enseignementsup-recherche.gouv.fr

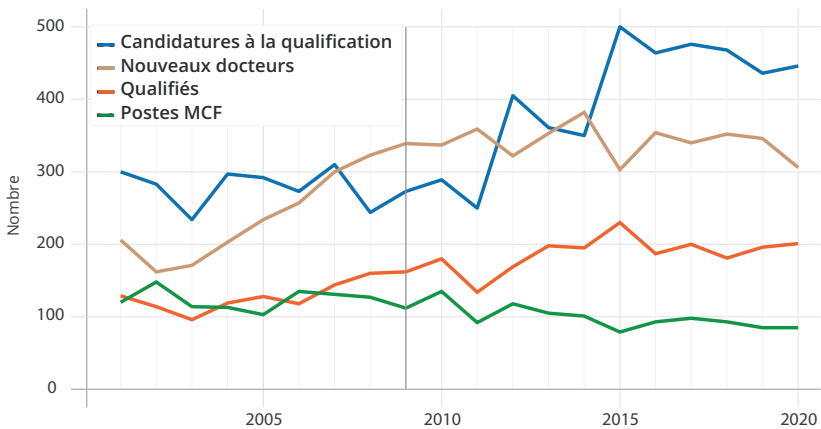
Notes : De gauche à droite, les tableaux présentent le nombre de néodocteurs en économie, le nombre de candidatures à la qualification, le nombre de docteurs effectivement qualifiés, le taux de personnes qualifiées (nombre de qualifiés/nombre de candidats), le stock de personnes qualifiées à l'année t (qualifiés années t , $t-1$, $t-2$, $t-3$, moins le nombre de postes pourvus aux années $t-1$, $t-2$, $t-3$), le nombre de postes de MCF mis au concours, le nombre de postes de MCF effectivement disponibles (nombre de postes moins ceux dévolus aux détachements et mutations), le pourcentage de postes pourvus par détachement et mutation (postes pourvus via mutation et détachement/postes à pourvoir), le ratio Q/P désigne le nombre de néoqualifiés divisé par le nombre de postes effectifs et le ratio SQ/P, le stock de qualifiés divisé par le nombre de postes effectifs.

Graphique 1. Évolutions du nombre de candidatures à la qualification, de thèses soutenues, du nombre de qualifiés et de postes offerts de MCF en économie et en gestion de 2001 à 2020

a) Économie



b) Gestion



data.gouv.fr/fr/datasets/theses-soutenues-en-france-depuis-1985/ et enseignementsup-recherche.gouv.fr

3.2. En économie

Le nombre de docteurs en économie a fluctué au cours des deux dernières décennies, avec un pic notable en 2010 (337 docteurs). Après 2010, la tendance semble être plutôt à la baisse, tout en restant supérieure à 200 par an. Ce phénomène paraît s'être accéléré avec la crise de la Covid-19. Cela peut aussi signifier que des doctorants proches du terme de leur thèse ont repoussé leur soutenance, voire peut-être même abandonné.

Globalement, les candidatures à la qualification ont suivi de près le nombre de docteurs en économie, à l'exception du début des années 2000. Cette exception peut indiquer un report de docteurs d'autres disciplines vers l'économie, possiblement en raison de la perception d'un marché du travail plus favorable dans cette discipline à l'époque.

Le taux de personnes qualifiées a tendance à augmenter lors de ces vingt dernières années. Au début des années 2000, environ 40 % des postulants étaient qualifiés, contre plus de 50 voire 60 % des postulants à la fin des années 2010. En supposant que les éléments requis pour obtenir la qualification sont restés inchangés, cela traduit donc une amélioration du niveau des docteurs, probablement mieux formés et/ou préparés au métier de MCF. Une autre piste d'explication pourrait être la disparition des thèses non financées, que l'on pourrait supposer être la partie basse de la distribution des thèses en termes de qualité.

Le taux de postes préemptés pour des détachements et des mutations est resté plutôt stable sur la période, avec une légère tendance à l'augmentation (seulement 2 % des postes en 2001 contre 21 % des postes en 2016). Cela manifeste la tension croissante sur le marché, les docteurs n'hésitant pas à prendre un poste de MCF loin de leur famille pour se rapprocher à l'occasion d'une campagne suivante de concours de postes ouverts à la mobilité.

Le ratio mesurant le nombre de postes effectifs sur le nombre de qualifiés traduit l'intensité de la compétition sur chaque poste. La qualification est valable pendant quatre ans. La deuxième colonne, à la différence de la première, prend en compte le « stock » de qualifiés présents sur le marché qui pourraient théoriquement postuler à un poste de MCF. Les deux colonnes montrent le même résultat : celui d'une augmentation drastique de la compétition. Il y avait moins de trois qualifiés à l'année t pour chaque poste au début des années 2000 contre plus de trois voire quatre à la fin des années 2010. Considérant

le total du stock de qualifiés par poste offert, entre 4 et 9 qualifiés se concurrencent lors de la première décennie (2001-2010), alors qu'ils sont entre 5 et 16 lors de la deuxième (2011-2020).

3.3. En gestion

Le nombre de docteurs en gestion a connu une tendance à la hausse ininterrompue jusqu'en 2009 (339 docteurs), suivie d'une période de fluctuation et d'une franche baisse en 2020. Les candidatures à la qualification ont suivi assez bien le nombre de docteurs en gestion jusqu'aux années 2010, où le nombre de demandes de qualification a explosé (500 demandes en 2015). Encore une fois, cette fluctuation pourrait s'expliquer par le report d'autres docteurs vers cette discipline, par effet de vases communicants.

Cet afflux de candidatures ne s'est pas particulièrement traduit par davantage de candidats qualifiés. Le taux de personnes qualifiées a montré une certaine stabilité, oscillant autour de 40 % à 45 % sur la plupart des années, avec quelques années exceptionnelles où ce taux a été plus élevé (comme en 2008 avec 66 %). Cette relative stabilité pourrait refléter des critères de qualification constants ou une qualité stable des thèses en gestion au fil des années.

Le taux de postes préemptés pour des détachements et des mutations varie légèrement à la hausse au cours de la période, atteignant un pic en 2019 (29 %). Cela indique à nouveau une tension croissante sur le marché du travail des MCF en gestion.

Le ratio poste effectif sur le nombre de qualifiés (Q/P) indique l'intensité de la compétition pour chaque poste. Au début des années 2000, ce ratio était relativement bas (par exemple 1,33 en 2001), indiquant une moindre compétition. Cependant, ce ratio a progressivement augmenté, atteignant 3,27 en 2019. Cette augmentation montre une intensification de la compétition, avec un nombre croissant de qualifiés pour chaque poste disponible.

Le ratio stock de qualifiés sur le nombre de postes effectifs (SQ/P) montre également une compétition accrue. Au début des années 2000, ce ratio était plus bas, avec des valeurs autour de 2 (par exemple, 2,00 en 2005). Cependant, ce ratio a également augmenté au fil des ans, atteignant 9,23 en 2019. Cela indique une augmentation du nombre de qualifiés sur le marché, probablement en raison d'une accumulation de qualifiés au fil des années qui n'ont pas réussi à obtenir de poste de MCF immédiatement après leur qualification.

3.4. Comparaison : similitudes et différences

Les marchés du travail des MCF en économie et gestion présentent de nombreuses similarités. Tout d'abord, il y a eu une baisse du nombre de postes ouverts chaque année dans les deux disciplines. Parallèlement, le nombre de docteurs a augmenté jusqu'à environ 2010, avant de stagner voire de diminuer. La baisse du nombre de postes a été plus rapide que celle du nombre de docteurs, ce qui a accru la compétition sur ces deux marchés.

Le nombre de postes préemptés par détachement et mutation n'a cessé d'augmenter, marquant une tension croissante. De plus, le nombre de qualifiés et le stock de qualifiés ont également augmenté. En 2002, en gestion, il y avait un poste par qualifié, tandis qu'en 2020, il y avait un poste pour plus de trois qualifiés. La tendance est similaire en économie, bien que de moindre ampleur : il y avait un poste pour deux qualifiés en 2007, contre un poste pour plus de trois qualifiés en 2020.

Ces marchés présentent aussi des différences. Bien que les tendances soient similaires, les niveaux diffèrent. Le nombre de postes disponibles en gestion est toujours le double de celui en économie, malgré un nombre de docteurs environ équivalents dans les deux disciplines. Concernant les candidatures à la qualification, les tendances sont également différentes. En économie, le nombre de candidatures à la qualification était supérieur au nombre de docteurs au début des années 2000, avant que ces deux nombres ne s'alignent. En gestion, la dynamique a été inversée jusqu'en 2015, avec un nombre de candidatures bien supérieur au nombre de docteurs à partir de cette date.

Sachant qu'il est possible de postuler et d'obtenir plusieurs qualifications, ces résultats montrent l'interdépendance entre ces marchés et surtout leur attractivité. Des candidats n'ayant pas fait leur doctorat en gestion demandent la qualification dans cette discipline, car les postes y sont plus nombreux. Étant donné la proximité entre les sciences économiques et les sciences de gestion, il est fort possible que leurs frontières au CNU soient de plus en plus poreuses, c'est-à-dire que de plus en plus de docteurs en économie demandent la qualification dans ces deux disciplines. Toutefois, le taux de qualification reste stable, c'est-à-dire que les candidats non gestionnaires semblent avoir autant de chances d'être qualifiés que les candidats gestionnaires.

3.5. Le stock de MCF

Quel impact ces dynamiques, notamment en termes de nombre de postes publiés (et effectivement ouverts), ont-elles pu avoir sur le « stock » de MCF actuellement en poste à l'université ? Le graphique 2 montre cette tendance entre 2010 et 2020. La première conséquence du non-renouvellement des postes à l'université est une stagnation, voire une diminution, du nombre de MCF, particulièrement en économie. Le stock de MCF en économie a stagné jusqu'en 2014, puis a baissé de manière continue jusqu'en 2020, signifiant que tous les départs à la retraite ou promotions au grade de professeur des universités n'ont pas été remplacés. En revanche, le stock en gestion n'a cessé de croître, malgré une légère baisse entre 2015 et 2018. Le delta entre les sciences économiques et les sciences de gestion s'est ainsi accru au fil du temps. En 2010, il y avait un peu moins de 1 300 MCF en économie, contre plus de 1 500 en gestion. En 2021, ces nombres sont respectivement passés de moins de 1 200 à plus de 1 650.

La deuxième conséquence concerne l'augmentation de l'âge moyen des MCF en poste, quelle que soit la discipline. Le graphique 3, sous forme d'histogramme, représente les différentes catégories d'âge les plus représentées parmi les MCF en poste, en économie et en gestion. La tendance générale montre un vieillissement des MCF, particulièrement marqué en gestion. En 2010, les MCF de plus de 45 ans représentaient environ 37 % du total en gestion, contre plus de 50 % en 2021. En économie, ce changement a été plus discret, passant d'environ 43 % à un peu moins de 50 %.

Cela s'explique par au moins deux facteurs : d'abord, la baisse de la création de nouveaux postes réduit le nombre d'entrants capables de rajeunir la pyramide des âges. Ensuite, l'intensification de la compétition rend de plus en plus difficile pour les jeunes docteurs d'obtenir un poste permanent immédiatement après leur soutenance de thèse. La barre pour obtenir un poste ne cesse de s'élever, tout comme l'âge des candidats.

3.6. Explications

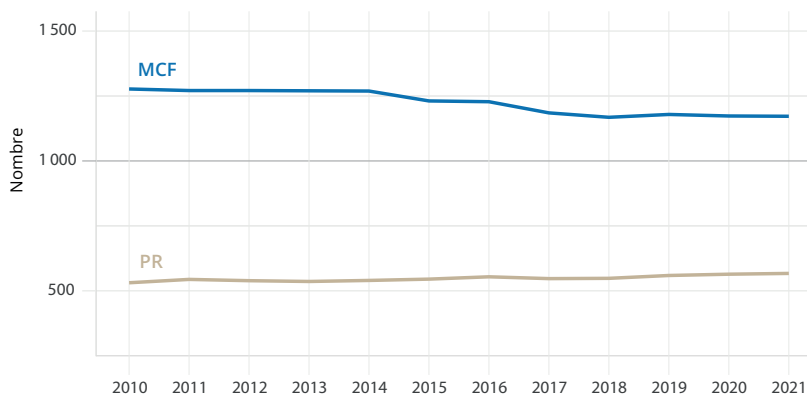
Nous essayons ici d'apporter des pistes pour expliquer les baisses du nombre de postes ouverts en économie et en gestion.

La première piste de réponse porte sur la promotion des MCF : y a-t-il moins de MCF dans certaines disciplines parce que ceux-ci sont

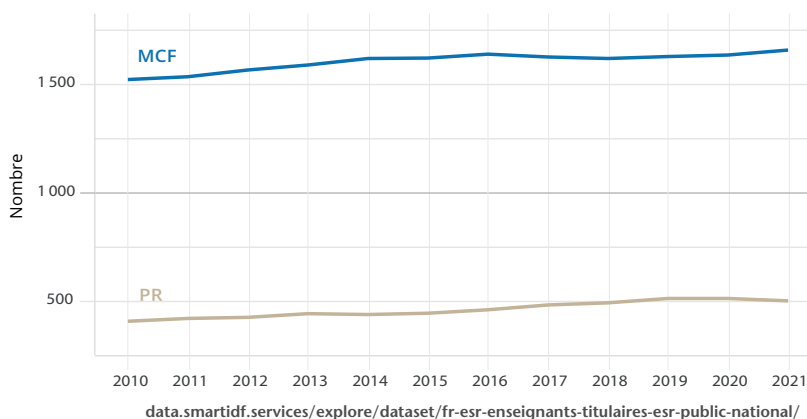
davantage promu ? Le graphique 2 présente également le nombre de professeurs des universités (PR). Le stock de PR en économie est resté stable, légèrement au-dessus de 500 PR en France ces dix dernières années, tandis que le stock de PR en gestion a connu une augmentation continue, passant au-dessus de 500 en 2019. En un mot, il ne semble pas y avoir de substitution entre postes de PR et postes de MCF.

Graphique 2. Nombre de MCF et de PR en poste en économie et en gestion de 2010 à 2021

a) Économie

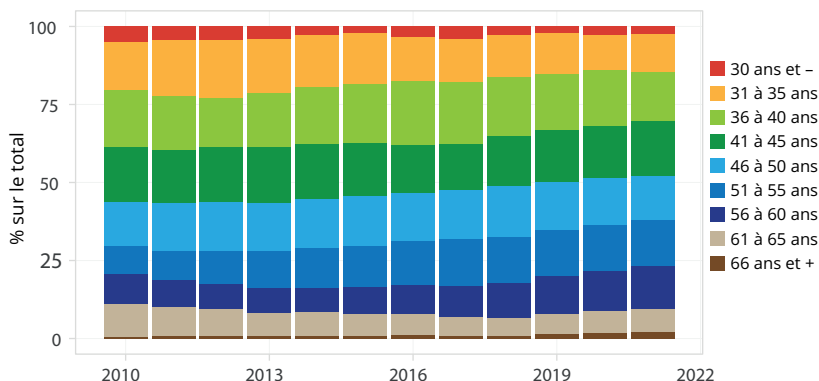


b) Gestion

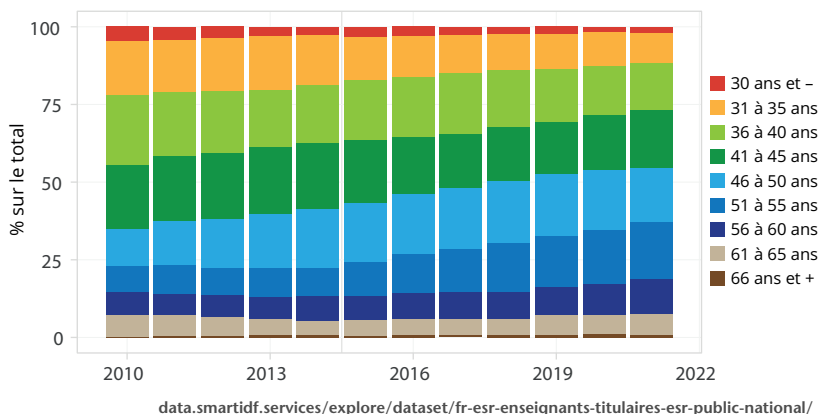


Graphique 3. Répartition des classes d'âge des MCF en poste en économie et en gestion de 2010 à 2021

a) Économie



b) Gestion

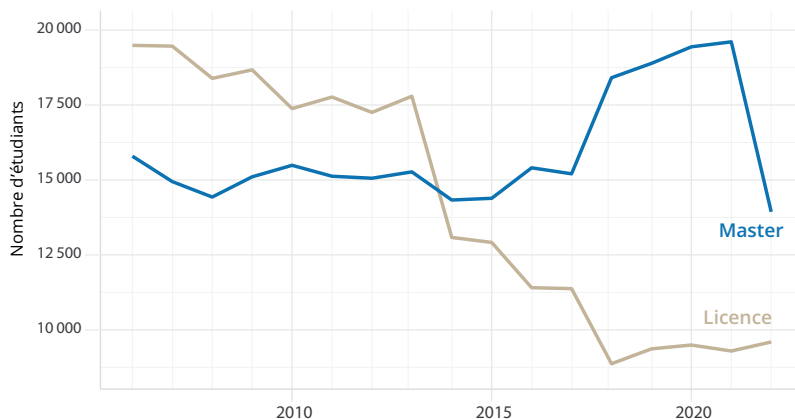


La deuxième piste de réponse est celle des évolutions du nombre d'étudiants à l'université. Dans une logique d'augmentation des effectifs étudiants, la demande de MCF devrait être plus importante, et vice-versa. Les données consolidées manquent pour pouvoir répondre exactement à cette question. Le graphique 4 présente l'évolution du nombre d'étudiants inscrits en licence et master en économie ou en gestion depuis l'année 2006/2007. En économie, on observe une tendance à la baisse du nombre d'étudiants en licence depuis 2006, avec quelques fluctuations. À partir de 2013, cette diminution s'accroît fortement, atteignant un creux notable vers 2020. Pour les

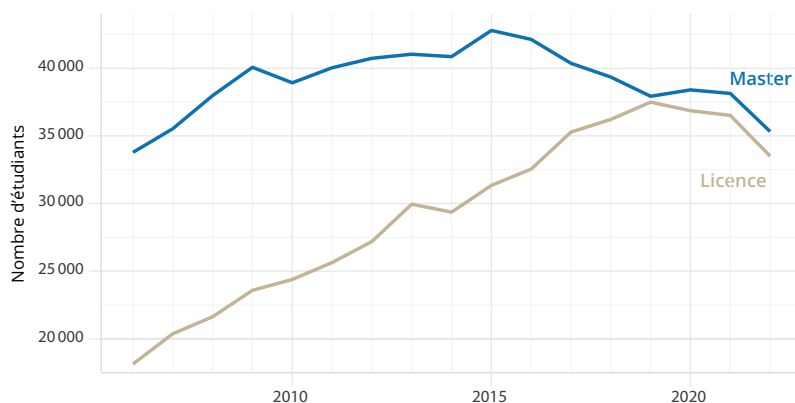
étudiants en master, le nombre d'inscriptions connaît aussi plusieurs fluctuations avec une tendance à la hausse jusqu'en 2018, avant de chuter significativement en 2022. Les deux tendances semblent très liées (un nombre élevé d'étudiants inscrits en licence se traduit par de nombreuses inscriptions en master trois ans après).

Graphique 4. Nombre d'étudiants inscrits dans des parcours en économie ou en gestion en licence et master depuis 2006/2007

a) Économie



b) Gestion



data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/dataset/fr-esr-principaux-diplomes-et-formations-prepares-etablissements-publics/information/

Notes : Ces graphiques récapitulent uniquement les données des étudiants inscrits en économie ou en gestion. Les étudiants inscrits dans une formation désignée sous le terme économie-gestion ne sont pas inclus ici.

Le nombre d'étudiants inscrits en licence en gestion montre une augmentation régulière jusqu'en 2015. Après 2015, le nombre d'inscriptions en licence stagne avec quelques légères fluctuations. Pour les étudiants en master, la croissance est continue jusqu'en 2015. Ensuite, le nombre d'inscriptions fluctue légèrement, avant de diminuer à partir de 2018.

En un mot, les inscriptions en économie ont connu des fluctuations mais globalement une tendance à la baisse depuis 2006/2007, tandis que les inscriptions en gestion n'ont cessé d'augmenter jusqu'en 2015/2018. En comparant les graphiques 2 et 4, pour l'économie, il y a bien une corrélation apparente entre la baisse du nombre d'étudiants et le nombre de MCF. La diminution des inscriptions en licence et en master pourrait refléter une baisse de l'attractivité des études en économie, ce qui pourrait également expliquer la diminution du nombre de MCF. En ce qui concerne la gestion, avant 2015, il semble que le recrutement de MCF suit la tendance d'augmentation des inscriptions étudiantes, permettant une réponse adéquate à la demande. Après 2015, malgré la diminution du nombre d'étudiants, le nombre de MCF a continué à augmenter légèrement.

Cette « demande » de MCF pourrait expliquer au moins en partie la baisse du nombre de nouveaux postes offerts. Cependant, une autre explication possible réside dans le désinvestissement de l'État dans l'enseignement supérieur, en particulier depuis la loi LRU.

Nous montrons ici l'évolution des différents éléments mentionnés ci-dessus (nombre de postes, de docteurs, de qualifiés, etc.) avant et après la loi LRU. Il est impossible d'établir un lien causal seulement à partir de quelques tableaux descriptifs et de graphiques. Nous laissons donc à d'autres collègues la mission d'établir ce lien. Nous parlons ici uniquement de corrélation et des phénomènes contemporains à la loi LRU. Le graphique 1 dispose d'une ligne verticale sur ses deux figures pour indiquer le début de la mise en œuvre de la loi LRU dans les universités, à partir de l'année 2009. Il s'agit de la seule figure avec des données assez anciennes pour être pertinentes.

Avant 2009, les domaines de l'économie et de la gestion présentent des tendances relativement stables avec des fluctuations modérées. Le nombre de docteurs et de postes MCF varie peu. Après 2009, on observe des baisses progressives dans ces deux disciplines. En économie, les candidatures qualifiées diminuent, les docteurs augmentent légèrement avant de se stabiliser, les qualifiés connaissent une

légère tendance décroissante après une hausse initiale, et les postes MCF montrent une tendance à la baisse. En gestion, les candidatures qualifiées augmentent initialement avant de fluctuer, le nombre de docteurs augmente puis se stabilise avec une tendance à la baisse, les qualifiés connaissent une légère augmentation initiale puis se stabilisent, et les postes MCF affichent une tendance décroissante.

En résumé, après 2009, les deux disciplines montrent une détérioration des indicateurs. Le nombre de postes de MCF ouverts au concours décroît de manière plus rapide que le nombre de thèses de doctorat soutenues, spécifiquement après 2010. En raison de l'accumulation de docteurs présents sur le marché, les néodocteurs de la fin des années 2010 font face à des ratios allant jusqu'à 16 candidats pour chaque poste en économie (année 2018) et jusqu'à 9 candidats en gestion (années 2018, 2019 et 2020). Il s'agit d'une situation inédite, au moins sur les vingt dernières années. La concurrence entre docteurs pour obtenir un poste de MCF s'est clairement aggravée au fil du temps et de manière beaucoup plus marquée récemment. La seule exception est le taux de candidats qualifiés qui fluctue, mais semble être plus élevé après la loi LRU, et donc fait potentiellement état de candidats mieux préparés aux exigences du CNU, au moins en économie.

4. Conclusion

Le présent article est un premier travail exploratoire visant à remplir un vide dans la littérature sur les enseignants-chercheurs en économie et gestion en France. Il n'existe pas de recueil statistique présentant un état des lieux et les évolutions récentes de ce marché du travail des MCF. Ces difficultés ne nous permettent pas d'appréhender de possibles changements de la dynamique de l'emploi et la stratégie des docteurs et MCF (au moins jusqu'en 2020).

Les résultats de cette étude sont structurés autour de trois axes principaux. D'abord, les données révèlent une fluctuation du nombre de docteurs en économie avec un pic en 2010. Les candidatures à la qualification ont suivi une tendance similaire, indiquant une compétition accrue. En gestion, une hausse initiale du nombre de docteurs et de candidatures à la qualification est observée jusqu'en 2009, suivie par une stabilisation. Les deux disciplines montrent une intensification de la compétition pour les postes de MCF, avec un nombre croissant de qualifiés pour chaque poste disponible.

Ensuite, le nombre de MCF en économie a stagné puis diminué après 2014, tandis qu'en gestion, il a continué à croître malgré une légère baisse entre 2015 et 2018. L'âge moyen des MCF a augmenté, reflétant la difficulté croissante pour les jeunes docteurs d'obtenir des postes permanents immédiatement après leur thèse.

Enfin, la baisse des inscriptions d'étudiants en économie pourrait expliquer la diminution des postes de MCF dans cette discipline. Mais en gestion, le nombre de MCF a continué à augmenter malgré une baisse de la création de nouveaux postes et une baisse des inscriptions étudiantes après 2015. Le désinvestissement de l'État dans l'enseignement supérieur, en particulier depuis 2017, est de nature à avoir accéléré les mouvements susmentionnés et est également considéré comme une explication possible.

Globalement, après 2009, une détérioration de ces indicateurs est observée dans les deux disciplines, avec une intensification de la compétition pour les postes de MCF. La situation est particulièrement tendue pour les néodocteurs, qui font face à des ratios élevés de candidats par poste. Les MCF connaissent aussi une dégradation de leur rémunération, avec notamment un gel du point d'indice entre 2010 et 2022 (à l'exception de 2016) – voir, par exemple, Jobert (2015). Il est donc logique qu'une carrière universitaire attire moins et qu'il y ait moins de candidats à un doctorat en économie ou en gestion. La concurrence croissante du marché du travail non académique joue à plein régime. Ceux qui y parviennent semblent toutefois être mieux préparés pour réussir la qualification, au moins en économie.

De très nombreux points restent à éclaircir, notamment pour de futurs travaux. L'impact de ce qui régit la création de postes n'est pas évident : la diminution des effectifs étudiants semble expliquer la diminution des effectifs de MCF en économie, mais pas en gestion. Un sous-investissement, coïncidant avec l'instauration de la loi LRU, pourrait également contribuer à ce phénomène. Si un sous-investissement survient, par exemple par le non-remplacement des enseignants-chercheurs ou par la vétusté de locaux, cela pourrait affecter la qualité des cours et la réputation d'un programme, influençant ainsi le nombre d'étudiants attirés par ces formations. Cette situation pourrait éventuellement conduire à la justification de gels de postes. Cependant, la causalité de ce phénomène n'est pas claire.

Nous avons aussi laissé de côté le passage au corps de professeur des universités, ce qui élargit le « marché » de débouchés universitaires. Il

est important de noter que notre étude se concentre uniquement sur les thèses, les postes de MCF et les étudiants en économie ou en gestion. Il existe des thèses soutenues dans des écoles doctorales en économie-gestion, ainsi que des étudiants en licence et en master dans ce domaine. Cependant, étant donné leur position entre ces deux disciplines, ces éléments ont été laissés de côté, car offrant une information plus difficile à utiliser dans notre analyse.

Sur quoi travaillent les enseignants-chercheurs ? Puisque les titres des thèses sont disponibles en français et en anglais, des outils d'analyse lexicographiques pourraient être utilisés pour classer les thèses entre les différentes sous-disciplines de l'économie (histoire de la pensée, économie industrielle, économie du travail, etc.) et de la gestion (marketing, ressources humaines, finance, etc.). D'autres outils pourraient également être employés : entretiens, expériences, économétrie, etc.

Notre message principal souligne la nécessité, tant du point de vue de l'élaboration des politiques publiques que de l'évaluation du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, de collecter davantage d'informations quantitatives et qualitatives sur les MCF, les docteurs, ainsi que sur leurs conditions de travail et leur santé mentale. La question de la santé mentale des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche revêt une importance spéciale, ce secteur étant particulièrement à risque (voir par exemple la méta-analyse menée par Nicholls *et al.*, 2022). Cette année, le Researcher Mental Health Observatory (ReMO) a lancé une enquête à l'échelle européenne sur la santé mentale des enseignants-chercheurs dans différents pays¹⁰. Des enquêtes similaires, adaptées au contexte particulier français, seraient donc souhaitables.

Références

Adedokun F. et J. Tourbeaux, 2021, « Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation – Année 2020 », *Note de la DGRH*, n° 9, octobre, https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2021-11/Note%20DGRH%20n9%20Octobre%202021_Ann%C3%A9e%202020.pdf

10. <https://projects.tib.eu/remo/remo-conference/>

- Bonnal L. et J.-F. Giret, 2010, « Determinants of access to academic careers in France », *Economics of Innovation and New Technology*, vol. 19, n° 5, pp. 437-458.
- Bosquet C. et P.-P. Combes, 2017, « Sorting and agglomeration economies in French economics departments », *Journal of Urban Economics*, vol. 101, pp. 27-44.
- Bosquet C., P.-P. Combes et C. García-Peñalosa, 2019, « Gender and promotions: Evidence from academic economists in France », *The Scandinavian Journal of Economics*, vol. 121, n° 3, pp. 1020-1053.
- Bosquet C., P.-P. Combes, E. Henry et T. Mayer, 2022, « Peer effects in academic research: Senders and receivers », *The Economic Journal*, vol. 132, n° 658, pp. 2644-2673.
- Bouba-Olga O., M. Grossetti et A. Lavigne, 2008, « Le localisme dans le monde académique : une autre approche », *La Vie des idées*, 22 avril, <http://www.laviedesidees.fr/Le-localisme-dans-le-monde.html>.
- Chatel É. et G. Grosse, 2015, « Une brève histoire des sciences économiques et sociales », in : M. Galy, E. Le Nader et P. Combemale (eds), *Les sciences économiques et sociales. Histoire, enseignement, concours*, Paris, La Découverte, pp. 21-54.
- Coles P., J. Cawley, P. B. Levine, M. Niederle, A. E. Roth et J. J. Siegfried, 2010, « The job market for new economists: A market design perspective », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 24, n° 4, pp. 187-206.
- Collège scientifique de la FNEGE, 2016, *Classement des revues scientifiques en sciences de gestion. Édition juin 2016*, Paris, Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises.
- Cosnard M. et A. Cartapanis (eds), 2019, *Rapport à Madame la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : évaluation du dispositif expérimental de recrutement des professeurs des universités en sciences économiques*, Paris, Hcéres, https://www.pluralismeetqualite.fr/uploads/1/2/0/0/120097632/rapport_dispositif_experimental_pr_05.pdf.
- Cytermann J. R. et P. Aimé, 2019, « La loi "libertés et responsabilités des universités" : origines, apports et bilan de la mise en œuvre », *Revue française d'administration publique*, vol. 169, n° 1, pp. 21-36.
- Ehrenberg R. G., 2004, « Prospects in the academic labor market for economists », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 18, n° 2, pp. 227-238.
- Espínola A. F., 2018, « Déchiffrer les inégalités dans le recrutement par concours des enseignants-chercheurs (MCF) en sociologie en France », *Socio-logos*, n° 13, <https://doi.org/10.4000/socio-logos.3196>.
- Gossa J. et F. Figon, 2022, « L'entrée dans la carrière des enseignants-chercheurs », <https://github.com/cpesr/emploiESR/raw/main/emploiEC/cpesr-emploiEC-rapport.pdf>.

- Jobert T., 2013, « Une photographie du corps des professeurs des universités de sciences économiques en 2011 », *Revue d'économie politique*, vol. 123, n° 2, pp. 161-178.
- Jobert T., 2015, « Évolution des carrières et des salaires des enseignants chercheurs depuis le plan de revalorisation de 2008. L'exemple de la section 5 du CNU (Sciences économiques) », *Revue d'économie politique*, vol. 125, n° 6, pp. 835-855.
- Marlat D. et C. Perraud-Ussel, 2021, « Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2020-2021 », *Note d'information du SIES*, n° 12, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-etudiants-inscrits-dans-les-universites-francaises-en-2020-2021-82342>.
- MESRI, 2021, « Les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification », https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/EESR8_ES_08-les_evolution_de_l_enseignement_superieur_depuis_50_ans_croissance_et_diversification.php.
- MESRI, 2024, *État de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France 2024*, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/l-etat-de-l-enseignement-superieur-de-la-recherche-et-de-l-innovation-en-france-2024-96495>.
- Nicholls H., M. Nicholls, S. Tekin, D. Lamb et J. Billings, 2022, « The impact of working in academia on researchers' mental health and well-being: A systematic review and qualitative meta-synthesis », *PLoS ONE*, vol. 17, n° 5, e0268890, <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0268890>.
- Pigeyre F. et M. Sabatier, 2012, « Recruter les professeurs d'université : le cas du concours d'agrégation du supérieur en sciences de gestion », *Revue française d'administration publique*, vol. 142, n° 2, pp. 399-418.
- Stiglitz J. E., J.-D. Lafay et C. E. Walsh, 2014, *Principes d'économie moderne*, Bruxelles, De Boeck.
- Tourbeaux J. et A.-S. Beurenaut, 2018, « Étude sur le recrutement des professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion », *Document de travail de la DGRH*, décembre, https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content_migration/document/Etude_sur_le_recrutement_des_professeurs_des_universites_dans_les_disciplines_juridiques%2C_politique%2C_economiques_et_de_gestion_1112343.pdf.

